

# Chapitre 1 : L'âge antique

Les peuples de l'Antiquité développèrent de brillantes civilisations dès l'âge du Bronze (Égypte, Crète, Mésopotamie)<sup>1</sup>. Les premières conceptualisations de l'ordre social furent le fait de philosophes qui abordèrent les questions liées à la création de richesses, à l'échange de marchandises et à la monnaie ainsi qu'au rôle de l'État dans le maintien de la cohésion sociale. Cependant, à cette époque, l'économie n'existe pas en tant que telle. Elle ne se distingue pas de la philosophie ou, plus prosaïquement, des recettes et préceptes liés à l'administration des grands domaines agricoles<sup>2</sup>.

L'autre caractéristique de cette période est la place prépondérante de l'éthique dans la manière d'envisager les questions économiques.

## Section 1. La pensée économique grecque

La Grèce ancienne a été dominée par la rivalité entre deux cités : Athènes, berceau de la démocratie et Sparte, modèle de l'oligarchie militaire.

### 1.1.1. Le contexte historique

La Grèce antique se caractérise par l'émiettement du pouvoir politique entre plusieurs cités indépendantes. Cependant, deux d'entre elles jouèrent un rôle prééminent, Athènes et Sparte<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Cline, E.H, *1177 avant J.-C ; le jour où la civilisation s'est effondrée*, Paris, La Découverte, 2015.

<sup>2</sup> Finley, M.I, *L'économie antique*, Paris, Éditions de Minuit, 1975.

<sup>3</sup> Finley, M.I, *Les anciens grecs*, Paris, Maspero, chap. 4, p. 49 à 84.

## A) La Cité grecque : les expériences d'Athènes et de Sparte

Athènes fut, à l'origine, dirigée par un **pouvoir oligarchique** détenu par les **Archontes**. Ceux-ci étaient choisis dans la noblesse (les « **eupatrides** »). Ils dirigeaient une société composée de plusieurs classes sociales : les **paysans ou géomores** et les **artisans ou démiurges**. Les nobles possédaient pour l'essentiel les terres fertiles, cultivées par les paysans. Très pauvres, les paysans étaient lourdement endettés auprès des nobles. Les nobles, les paysans et les artisans formaient le corps des citoyens, c'est-à-dire de ceux qui s'acquittaient de l'impôt et, le cas échéant, portaient les armes pour défendre la Cité. Les citoyens formaient une minorité d'environ 120 000 âmes sur une population totale de 400 000 habitants. Le reste de la population était composé d'esclaves et d'étrangers (les métèques).

Les tensions et les luttes sociales étaient fortes à Athènes. Afin de les apaiser, l'archonte Solon décida d'abolir les dettes des paysans et, en 594 avant J.-C., il promulgua une nouvelle constitution qui plaça Athènes sous le contrôle du Conseil des Quatre Cents. Après Solon, Clisthène suscita une alliance entre les paysans et les artisans d'un côté et les marchands de l'autre. En effet, le pouvoir de ceux-ci n'avait cessé de croître dans la vie socio-économique et politique d'Athènes. Cette nouvelle alliance déboucha sur la création en 508 avant J.-C. de la démocratie. Elle fut placée sous la direction de l'Assemblée du Peuple et du Conseil des Cinq Cents. Le commerce extérieur se développa et Athènes devint une puissance commerciale et maritime.

Face à Athènes, Sparte développa un autre modèle d'organisation sociale et politique. Celui-ci reposait sur trois groupes sociaux : 25 000 citoyens, 250 000 périèques qui possédaient un statut d'hommes libres mais ne disposaient d'aucun droit politique. Ils se livraient aux activités artisanales et commerciales.

En dessous d'eux, 100 000 hilotes, les paysans asservis étaient voués à la culture de la terre. Les citoyens étaient organisés sur un modèle militaire. Chacun d'entre eux disposait d'un lopin de terre cultivé par les hilotes et se consacrait à la carrière des armes de 20 à 60 ans. Les citoyens étaient tenus de se marier et leurs enfants étaient élevés dans des camps et initiés à la discipline militaire de 7 à 20 ans.

Les citoyens faisaient partie de l'Assemblée qui détenait le pouvoir souverain. Le pouvoir exécutif était détenu par la « Gérosie » formée de vingt-huit membres

coptés. Ceux-ci à leur tour, désignaient chaque année, cinq éphores qui dirigeaient l'État et deux rois commandaient l'armée<sup>1</sup>.

La vie communautaire était très développée à Sparte ainsi que l'égalité entre les sexes.

## **B) La guerre du Péloponnèse et le déclin de la civilisation hellénique à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C.**

Cette guerre durera de 434 à 401 avant J.-C. Elle opposera **Athènes, la puissance thalassocratique** à **Sparte, la puissance de la terre**. Elle fut liée au désir d'Athènes de se tailler un Empire ce qui suscita la crainte de Sparte et des petites cités grecques inquiètes devant les ambitions de l'impérialisme athénien.

Cette guerre dura plus de trente ans et se termina par la défaite d'Athènes et la victoire de Sparte<sup>2</sup>. Athènes ne se remit jamais vraiment de cette défaite. Mais le déclin d'Athènes ne profita ni à Sparte ni aux autres cités grecques. Il précipita le déclin de la civilisation hellénique, à partir du IV<sup>e</sup> siècle avant J.-C<sup>3</sup>. Divisées entre elles, les cités grecques furent d'abord soumises par Philippe de Macédoine en 338 avant J.-C.

Après la défaite de la Macédoine devant Rome, la Ligue achéenne se disloqua en 146 avant J.-C. La Grèce fut intégrée dans l'Empire romain alors en pleine expansion. Le centre de gravité du pouvoir se déplaça de la Grèce vers Rome au sein du monde antique.

### **1.1.2. L'économie : une simple branche de la philosophie grecque**

En Grèce, la connaissance économique a été principalement le fait des philosophes qui ont délibérément privilégié l'éthique comme angle d'approche de ces problèmes. Les deux figures qui dominent cette réflexion sont celles de Platon et d'Aristote.

---

<sup>1</sup> Finley, M.I, *op. cit.*, p. 74-79.

<sup>2</sup> Châtelet, F, *La naissance de l'Histoire*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, tome 1, chap. 2 « Thucydide et la guerre du Péloponnèse », p. 187-295.

<sup>3</sup> Romilly de, J, *Problèmes de la démocratie grecque*, Paris, Agora, 2010.

## A) Platon : Les premiers pas dans la connaissance de l'oeconomicus

Platon (428-348 avant J.-C.) s'est efforcé de développer un système philosophique complet d'explication du monde. Dans « La République », Platon a tracé les voies d'une **Cité idéale et vivant selon les principes de la Justice**. Il a tout particulièrement insisté sur le rôle de la division du travail<sup>1</sup>. La Cité platonicienne est composée de plusieurs classes. Au sommet on y trouve **les chefs** qui doivent posséder les vertus de courage, de tempérance, de justice et de sagesse. **Les guerriers** sont chargés de défendre la Cité contre ses ennemis extérieurs. Les activités économiques sont exercées par **les agriculteurs et les commerçants**. Enfin, les **esclaves** travaillent la terre pour le compte des agriculteurs ou comme domestiques. Ce qui distingue les dirigeants des autres membres de la société, c'est l'éducation intellectuelle et morale qu'ils reçoivent. Les chefs et les gardiens doivent disposer des loisirs nécessaires afin de bien exercer leurs fonctions respectives : diriger la cité pour les premiers et la défendre pour les seconds. Ils vivront en communauté, ne posséderont pas les biens dont ils auront l'usage et ils n'utiliseront pas la monnaie.

Pour Platon, la Cité juste dépend de façon directe des vertus des individus car il existe selon lui une correspondance entre les structures de l'âme et celles de la Cité. Le gouvernement idéal selon Platon est donc celui exercé par une aristocratie et qui préserve la Cité des périls que représentent la tyrannie, la démocratie ou l'anarchie. Ce gouvernement s'apparente à une sorte de « **communisme d'élite** » où l'État fixera les règles de la production et de la répartition des richesses entre les individus et les groupes sociaux. Chez Platon, l'économie est donc une **branche spécifique de la philosophie morale et politique**. L'activité commerciale doit être strictement contrôlée par l'État afin d'éviter que naissent et se développent les inégalités sociales avec les maux politiques qui en découlent inévitablement sur le plan politique.

Toute la philosophie politique de Platon consiste à instaurer une société la plus égalitaire possible sur le plan matériel mais à en confier la direction à une élite dûment sélectionnée et formée à « l'art royal » du gouvernement. En effet, Platon est hanté par la  **Crainte de l'anarchie engendrée par les passions**

---

<sup>1</sup> Platon, *La République*, Paris, Gallimard, 1993.

**démocratiques et par les risques afférents de la tyrannie politique surgissant du chaos<sup>1</sup>.**

## **B) Aristote et la chrématistique**

Aristote (384-322 avant J.-C.) naquit à Stagire, ville appartenant à la Macédoine. Il fréquenta à Athènes l'Académie de Platon comme élève puis comme enseignant. Après avoir participé, à la demande de Philippe de Macédoine, à l'éducation de son fils Alexandre (le futur Alexandre le Grand), il fonda à Athènes, le Lycée, une école concurrente de l'Académie. Aristote s'intéressa à la logique, à la physique, à la métaphysique mais aussi à l'organisation sociale et politique de la Cité. Il a notamment abordé les questions économiques dans deux ouvrages : « L'Éthique à Nicomaque » et la « Politique »<sup>2</sup>. Aristote s'opposa à l'égalitarisme et au communisme de Platon. Il défendit la propriété privée des biens et considérait que son abolition comme le voulait Platon, conduirait à des conflits plus aigus que ceux qui existent dans une société fondée sur la propriété privée. Il s'opposa aussi à la communauté des femmes et défendit le principe de la famille. L'homme, selon Aristote, se définit comme un « animal politique » vivant au sein de la Cité, la Polis<sup>3</sup>.

Aristote distingua trois types de régimes politiques : la Royauté, l'Aristocratie ou la République. Selon lui, lorsque certains intérêts particuliers l'emportent sur la poursuite du « Bien commun », ces régimes dégénèrent en tyrannie, en oligarchie ou en démocratie. Pour prévenir ces risques, l'État doit promouvoir la « vertu » des citoyens de la Cité. L'économie contribue à la vie heureuse de la Cité en mettant à la disposition des citoyens les biens et services nécessaires à la satisfaction de leurs besoins matériels.

Aristote développe ses idées économiques sous le terme de « **chrématistique** ». Ce mot désigne l'art de l'acquisition et de la répartition des richesses produites par les hommes. Il distingue deux formes de chrématistique : la première, la « **chrématistique naturelle** » vise à satisfaire les biens nécessaires à la vie humaine, et, en particulier, à celle de la famille. Cette chrématistique-là est, selon Aristote, légitime. La seconde est celle qui correspond à la « **chrématistique**

---

<sup>1</sup> Châtelet, F, *La naissance de l'Histoire*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, p. 324 et *Politique*, Paris, Garnier-Flammarion, 1990.

<sup>2</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, Paris, Le Livre de Poche, 1992.

<sup>3</sup> Bodeüs, Richard, *La philosophie et la Cité. Recherche sur les rapports entre morale et politique dans la pensée d'Aristote*, Paris, Les Belles Lettres, 1982.

**mercantile** » et qui a pour but l'accumulation des richesses considérée comme une fin en soi. Aristote se montra très critique à l'égard de cette seconde forme de chrématistique. Il condamna très durement notamment l'usure qu'il considérait comme immorale et qui consistait à faire de l'argent avec de l'argent<sup>1</sup>.

Le commerce extérieur était nécessaire mais uniquement pour acquérir les biens que la Cité ne fabriquait pas sur son sol et pour exporter ceux dont elle disposait en excédent.

De façon plus générale, Aristote distingua deux formes de justice : la « **justice distributive** » et la « **justice commutative** ». La première c'est « la justice distributive des honneurs, de la fortune et de tous les autres avantages qui peuvent être partagés entre tous les membres de la Cité »<sup>2</sup>. Ensuite, Aristote précise : « À cette première espèce de justice, j'en ajoute une seconde : c'est celle qui règle les conditions légales des relations civiles et des contrats »<sup>3</sup>. Cette seconde forme de justice ou justice commutative repose sur l'idée de l'égalité entre les parties contractantes qui échangent entre elles des biens et des services.

Chez Aristote, le rôle des échanges commerciaux doit demeurer limité et venir compléter les besoins d'un **système économique envisagé comme fortement autarcique**. L'analyse de la monnaie conduit Aristote à distinguer les trois grandes fonctions de la monnaie, anticipant ainsi les théories des économistes contemporains : la **monnaie étalon de mesure de la valeur (la monnaie de compte)**, la **monnaie instrument des échanges** et, enfin, la **monnaie instrument d'épargne**.

Il est à noter que l'influence d'Aristote dépassera très largement le cadre de l'Antiquité et qu'elle s'exercera tant au sein de l'Occident médiéval que de l'Islam. Ce qui fascinera les penseurs chrétiens tout comme ceux de l'Islam naissant c'est qu'Aristote s'est efforcé de définir les règles d'une administration de la Cité ordonnée en fonction du « Bien commun »<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Aristote, *Politique*, Paris, Les Belles Lettres, 1968.

<sup>2</sup> Aristote, *Éthique à Nicomaque*, *op. cit.*, Livre V, p. 199.

<sup>3</sup> Aristote, *op. cit.*, p. 199.

<sup>4</sup> Sur l'influence de la pensée d'Aristote, cf. Gomez-Muller, A, *Chemins d'Aristote*, Paris, Félin Poche, 2005, p. 119-185.

## **Section 2. La pensée économique à Rome et en Chine**

Dans l'Antiquité, Rome et la Chine constituèrent deux des plus importants pôles de civilisation. Leur puissance politique favorisa leur rayonnement y compris en termes économiques et commerciaux.

### **1.2.1. La pensée économique à Rome**

Au départ, Rome fut, selon l'expression du philosophe Lucien Jerphagnon « une petite bourgade du Latium peuplée de culs-terreux héroïques ». Peu à peu, elle se lança à la conquête de l'Italie.

#### **A) Éléments d'histoire et d'économie romaines**

Au lendemain des guerres puniques qui s'achevèrent en 146 avant J.-C., par la destruction de Carthage, Rome vit croître ses ambitions. La défaite de Philippe V de Macédoine à la bataille de Cynocéphales permit à Rome d'étendre sa domination sur la Grèce. Rome s'élança ensuite à la conquête du bassin méditerranéen. Au faite de sa puissance, son empire s'étendait des rivages de l'Atlantique en Afrique du Nord jusqu'à l'Asie mineure, de l'Espagne jusqu'à la Grande-Bretagne où le mur d'Hadrien traçait la frontière du « monde civilisé » avec une Écosse considérée comme barbare<sup>1</sup>.

L'Empire romain contrôlait la Gaule jusqu'aux frontières qui la séparent des forêts germaniques, et des Balkans jusqu'au Danube.

Sous Marc-Aurèle, empereur de 161 à 180 après J.-C., l'empire comportait 3,3 millions de km<sup>2</sup> et sa capitale, Rome, comptait plus de 1,2 millions d'habitants. En 212, l'édit de Caracalla accorda la citoyenneté romaine à tous les hommes libres de l'empire, et cela quelles que soient leur nationalité et leur religion.

Les Romains, esprits pratiques et excellents organisateurs développèrent les grands travaux d'infrastructures (aqueducs, routes, ponts et ports). Ils construisirent un réseau de fortifications destinées à protéger les frontières de l'empire (le « lime »), gardées par les légions romaines. Le commerce se développa entre les provinces de ce vaste empire.

---

<sup>1</sup> Grimal, P, *La civilisation romaine*, Paris, Flammarion, 1981.

Les Romains jetèrent les bases d'un système juridique qui servit de socle à l'ensemble de l'Occident. Moins portés à la spéculation intellectuelle que les Grecs, les Romains verront dans la philosophie, à l'instar de Suétone, « des préceptes et des exemples utiles pour la politique ou la conduite privée ». En philosophie, les élites romaines, de Cicéron à Sénèque et à Marc-Aurèle, s'intéressèrent surtout au stoïcisme dans lequel elles virent avant tout un art de gouverner et un art de vivre pour les élites au pouvoir<sup>1</sup>.

Après l'ère de la vertu stoïcienne, les élites romaines se convertirent progressivement au luxe et au loisir. La prospérité de l'empire s'affirma chaque jour davantage. Le peuple romain, composé au départ de laboureurs, qui donnèrent à l'armée ses fameux légionnaires, disciplinés et endurants, devint dépendant de l'État qui leur assura « le pain et les jeux » (Panem et Circenses) sans avoir à travailler. À partir de 120 après J.-C., l'État développa des distributions gratuites de blé et organisa des spectacles grandioses pour distraire le peuple de la capitale.

Les esclaves, de plus en plus nombreux à Rome, assumèrent une part croissante des tâches manuelles. La concentration des exploitations agricoles qui intervint surtout à partir du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., entraîna le déclin des classes moyennes. La valeur travail déclina dans la plèbe à mesure que celle-ci grossissait en absorbant les membres des classes moyennes.

Cependant, le recours intensif à l'esclavage, tant dans l'industrie que dans l'agriculture, ne favorisa guère l'innovation et le progrès technique. La productivité du travail stagnera tout au long de cette période ce qui entraîna un recours accru à l'esclavage, pour faire fonctionner l'économie romaine<sup>2</sup>.

L'économie romaine souffrit, à partir du III<sup>e</sup> siècle après J.-C., d'une forte inflation qui déboucha sur plusieurs dévaluations de la monnaie. Ces désordres monétaires s'accompagnaient de nombreux conflits sociaux.

L'empereur Caracalla qui régna de 211 à 217 après J.-C. réforma la collecte de l'impôt et il institua une nouvelle catégorie de fonctionnaires, les « curiales », directement responsables devant lui de leurs résultats. D'une façon plus générale, l'État renforça ses interventions économiques : création des corporations par métier, lancement de compagnies d'État etc<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> Hadot, P, *La citadelle intérieure*, Paris, Fayard, 1992.

<sup>2</sup> Andreau, J, *L'économie du monde romain*, Paris, Ellipses, 2010, p. 65-71.

<sup>3</sup> Andreau, J, *op. cit.*, chap. 7 p. 226-240.